

Club Alençonnais d'Escalade

DOSSIER COMPLET OBLIGATOIRE à remettre à un responsable du club POUR POUVOIR GRIMPER.

La fiche d'inscription doit être accompagnée du règlement du montant correspondant à vos choix, d'un **certificat médical ou de l'attestation santé complétée**, de l'**autorisation complétée** et enfin pour les nouveaux adhérents du **bulletin n°1 d'adhésion au contrat d'assurance saison 2020/2021, le tout complété et signé.**

Nouvelle adhésion Renouvellement d'adhésion Numéro de licence :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél du grimpeur :

E-mail (écrire lisiblement) :

Obligatoire pour recevoir votre licence 2020-2021 et vos codes de connexion à l'espace licencié du site de la FFME (www.ffme.fr), ainsi que les infos sur la vie de votre club.

Personne n°1 à prévenir en cas d'urgence : Tél :

Ou personne n°2 à prévenir en cas d'urgence: Tél :

	Cours de 7 à 13 ans (inclus)		Cours « 14 ans et + »*2 et cours « compétiteurs 7 à 17 ans »*2	AUTONOME 14 ans et + en séances libres	FAMILLE*1 autonome ou cours*2	Total
	Habitant Perseigne	Tous les autres				
A Montant de cotisation*3 dont 4,50€ responsabilité civile obligatoire	<input type="checkbox"/> 42 € <small>Sur justificatif de domicile et pour une 1^{ère} adhésion uniquement.</small>	<input type="checkbox"/> 92 €	<input type="checkbox"/> 132 €	<input type="checkbox"/> 107 €	<input type="checkbox"/> 77 €	A =
B Options : Augmentation des garanties d'assurance	<input type="checkbox"/> Base : 8€ - <input type="checkbox"/> Base+ : 11 € - <input type="checkbox"/> Base++ : 18 €				B =	
C Options : assurance autres sports	<input type="checkbox"/> Ski de piste 5 € - <input type="checkbox"/> Slackline/Highline 5 € - <input type="checkbox"/> Trail 10 € - <input type="checkbox"/> VTT 30 €				C =	
D Options : Indemnités journalières	<input type="checkbox"/> IJ 1 = 18 € - <input type="checkbox"/> IJ 2 = 30 € - <input type="checkbox"/> IJ 3 = 35 €				D =	
TOTAL GENERAL (A+B+C+D)						

*1 Licence famille = À partir de la troisième personne d'une même famille (tous devant résider à la même adresse). Tarif applicable pour la moins chère des 3 licences.

*2 Les cours donnent également droit à l'accès aux séances libres si vous avez le niveau passeport jaune, ou quand vous l'aurez atteint.

*3 Dans la cotisation club, la responsabilité civile est incluse. La cotisation club comprend également la licence FFME nationale ainsi que les cotisations départementale et régionale (CT et ligue).

Séances : (cocher la séance choisie pour votre enfant)

- 7/10 ans débutants : Mercredi 14h/15h15 11/13 ans initiés : Samedi 11h00/12h30
- 7/10 ans initiés : Mercredi 15h15/16h30 14ans et + : Ados débutants et initiés : Lundi 19h30/21h30 *2
- 11/13 ans débutants : Mercredi 18h00/19h30 Ados autonomes passeport jaune en séances libres (Mardi, Jeudi et Vendredi dès 18h bloc et voies, Mercredi dès 19h30 en cohabitation avec le drytooling)
- 7/17 ans compétiteurs : Mercredi 18h30/19h30 *4

*4 Les cours compétiteurs donnent également droit à l'accès à un 2^{ème} cours niveau initiés, aussi merci de cocher 2 cases. L'inscription sur ce programme entraîne une implication des grimpeurs comme des parents au sein du club (bénévolat, transport aux compétitions, accompagnement...).

Cadre réservé au club :

Bulletin d'inscription ; Certificat médical ou attestation ; Autorisation ; Assurance ;

N° de licence : Paiement :



ATTESTATION DE SANTE

Première licence :

Je certifie avoir fourni un certificat médical (que je joins à cette inscription) de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établi par le docteur en date du pour l'escalade et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Le certificat médical autorise l'escalade en : **Loisir** **Compétition**

Signature du responsable légal :

Renouvellement de la licence :

Vous avez transmis votre certificat médical lors de la saison 2017/2018, ou l'une de vos réponses au questionnaire santé (Cerfa N°15699*01) est positive, alors vous devez fournir un nouveau certificat médical et compléter le paragraphe ci-dessus comme pour une 1^{ère} licence.

Vous avez transmis un certificat médical lors des saisons 2018/2019 ou 2019/2020. Merci de remplir, de part vers vous, le questionnaire de santé (Cerfa N°15699*01). Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation de santé ci-dessous est à compléter.

Attestation de santé :

Je soussigné(e), en ma qualité de représentant légal de, atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et qu'il/elle a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Signature du responsable légal :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e):, (Père Mère Tuteur)
autorise :, (ma fille mon fils mon pupille)

À participer aux activités de la section escalade (séances libres, entraînements, stages, sorties, compétitions, manifestations...) pendant la saison sportive. Pour cela :

- Je m'engage à respecter les horaires de cours, à remettre mon enfant à l'entraîneur et à venir le récupérer auprès de l'entraîneur. Ainsi, mon enfant reste sous mon entière responsabilité en dehors des heures d'entraînement, ce qui inclut l'avant et l'après séance.

- Je consens à ce que mon enfant puisse être véhiculé par un parent ou un membre du club lors des stages, compétitions, manifestations ou sorties extérieures.

- Je donne aux responsables de la section l'autorisation de prendre toute décision qu'ils jugeraient utile et autorise le médecin ou le chirurgien à intervenir s'il en juge la nécessité.

- J'autorise les responsables du groupe, à prendre toutes les dispositions que réclameraient des circonstances imprévues, pour le maintien de la discipline ou de la sécurité.

- Je donne aux responsables de la section l'autorisation de publier les photos de mon enfant sur le site internet du club ou sur tout document d'information ou de promotion de celui-ci.

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club consultable sur le site internet du club et à l'affichage et en appliquer les dispositions.

Pour les compétitions :

J'autorise tout médecin agréé par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur mon enfant mineur.

N.B : l'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

A le

Signature :

Désirez-vous une facture : non oui (Celle-ci sera envoyée par mail courant octobre.)

Club Alençonnais d'escalade

Siège social : 25/27 rue Demées – 61000 Alençon

Lieu de pratique : Halle des sports de Perseigne – rue Jean Henri Fabre – 61000 Alençon

cae@cae61.fr - http://www.cae61.fr